

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 9

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des pilotes et du personnel de servitude, mécaniciens et opérateurs divers. Chacun sait la difficulté que l'on a partout de recruter des instructeurs. Le cadre professionnel de la troupe d'aviation fait aujourd'hui des prodiges pour remplir toutes les tâches qui lui incombent. Les difficultés ne sont pas insurmontables. Elles soulignent toutefois ce que nous disions au début, que la doctrine est l'aboutissement d'un long travail de synthèse englobant tous les aspects humains et matériels du problème considéré.

Colonel P. HENCHOZ

Revue de la presse

Le soldat de la Bundeswehr

Nos voisins du Nord organisent une nouvelle armée, la *Bundeswehr*. C'est pour eux une véritable révolution¹. La *Reichswehr* avait déjà tenté de se différencier de l'armée impériale sur les ruines de laquelle elle était bâtie. Avec la *Wehrmacht* réapparut l'esprit prussien, dont le gouvernement actuel de la Bundesrepublik ne veut à aucun prix.

Des années durant, le soldat allemand fut considéré comme un instrument de premier ordre entre les mains d'un Etat-major général qui, jusqu'à la campagne de France en 1914, s'était révélé infailible. Un quart de siècle plus tard, le « Blitzkrieg » prouva que, mieux que nulle autre armée, la « Wehrmacht » avait compris les leçons de la première guerre mondiale. Ses foudroyants succès du début ne laissaient guère prévoir, sept ans plus tard, l'effondrement du III^e Reich et son partage en deux Etats, dont l'un communiste et satellite de l'U.R.S.S.

L'autre, la *Bundesrepublik* ou Allemagne occidentale, « a gardé une rancœur à l'égard de l'armée et du régime politique qui l'a

¹ Pour en donner une idée, nous avons puisé les renseignements qui suivent dans deux articles de la *Revue de défense nationale* (Paris), parus en février et en juin 1958. Au premier, nous avons emprunté des données sur une institution caractéristique de la nouvelle armée : l'homme de confiance. Nous avons surtout utilisé le second, intitulé *Le soldat allemand, citoyen-soldat*, remarquable exposé du même auteur, le *commandant Féraz*, qui lui a consacré 16 pages.

entraînée dans cette catastrophe ». Elle n'en est pas moins anti-communiste. Aussi, devant la menace soviétique, s'est-elle ralliée à l'OTAN, d'où l'obligation de contribuer à la défense commune en mettant sur pied une force armée. Etant donné l'état des esprits, c'est pour le gouvernement une tâche particulièrement ardue.

« Pour vaincre l'antimilitarisme, il a fallu effacer le passé, redonner à l'armée un visage neuf, attrayant. Pour lutter contre le « caporalisme », rétablir les relations entre supérieurs et subordonnés sur le respect de la personne humaine. Pour éviter le retour de la dictature, qu'elle soit politique ou militaire, s'assurer la fidélité de l'Armée par des institutions démocratiques et affermir la défense du citoyen à l'intérieur des casernes. Pour respecter les traités, fonder les nécessités du service militaire non pas sur la notion de la défense de la patrie, ce qui aurait, ou matérialisé la coupure du sol allemand, ou incité à la reconquête de la partie orientale, mais sur celle de la défense de la liberté. Pour s'opposer à la subversion venant de l'Est, armer moralement le soldat et lui donner des raisons de croire et des arguments pour convaincre. Enfin, pour faire admettre le service militaire, associer le pays à son armée de façon que cette dernière devienne vraiment un membre de la nation et prévoir le temps, peut-être proche, où sous l'effet de l'évolution des stratégies combinées atomiques et psychologiques se substituera à la notion habituelle et désuète du soldat celle du milicien. »

Ce programme, une sous-division du Ministère de la défense, la *Innere Führung*, est chargée de le réaliser. *Ses tâches* : « Imprégner la Bundeswehr de l'esprit de liberté et de démocratie, qui est le fondement de l'Etat fédéral allemand ; établir des relations étroites entre la République fédérale et ses soldats donner une éducation politique à l'armée ; assurer un contact permanent entre elle et l'opinion publique ; veiller au bien-être du soldat. »

Le rôle de l'armée consiste à donner au jeune citoyen « non seulement une instruction militaire, mais aussi une formation et une éducation qui lui permettent de tenir convenablement sa place sur le champ de bataille moderne... Autrefois, l'automatisme suffisait pour faire un bon soldat. Aujourd'hui, le développement de la technique met en valeur les qualités individuelles du combattant. L'automatisme n'est donc que la première base de l'instruction ; il faut ensuite développer la *personnalité de l'individu*, qualité nécessaire au soldat moderne, qui doit être à la fois un spécialiste et un combattant capable de se battre isolément... La guerre psychologique actuelle oblige aussi le soldat à être armé psychologiquement et idéologiquement pour répondre aux arguments politiques adverses. »

Le III^e Reich avait exalté le patriotisme territorial. Or « l'idée de

patrie a été dépassée par la *notion de la liberté* ». Pour la défendre, cette liberté, le soldat « doit la vivre » et comprendre qu'« elle réside dans le libre comportement d'individus entre eux, sans qu'il y ait confusion avec l'anarchie, l'égoïsme et l'autoritarisme »...

« La jeune recrue n'est plus disposée à respecter l'*autorité* fondée sur le nom, le titre, le grade ou la fonction... L'autorité doit être basée sur la supériorité morale et professionnelle... sur la supériorité technique, intellectuelle et humaine... Le supérieur agit par son attitude, son comportement, son exemple. Il doit partager avec sa troupe danger et repos, joie et peine ; c'est ainsi que bien plus que par la discipline, il saura trouver le chemin des cœurs. »

L'*instruction civique* est un prolongement de celle que l'on enseigne dans les écoles primaires où une heure par semaine lui est consacrée.

Avec la *jeunesse*, « les contacts sont recherchés sous les formes les plus diverses : invitations à des réunions en commun, fêtes sportives, séances de cinéma, excursions sous l'égide de l'armée, etc. » Un Conseil permanent, composé uniquement de spécialistes civils de questions de jeunesse (professeurs, représentants d'organisations de jeunesse et d'étudiants, membres des différents cultes) assiste le Ministère de la défense. On a remarqué que « le jeune homme âgé de plus de 20 ans est réfractaire aux questions touchant l'Armée, car il a connu la guerre et ses suites malheureuses ». C'est aussi le cas des étudiants : « Ils ne voient dans le service militaire obligatoire qu'une gêne dans leurs études, ce qui n'est pas un état d'esprit particulier aux étudiants allemands. »

« Doctrine et méthode sont enseignées à l'*Ecole de l'Innere Führung* », véritable centre d'étude de psychologie militaire, dont le cadre enseignant est composé de civils (sociologues, historiens, savants) et de militaires. Le *programme* de l'Ecole comporte « à côté de sujets historiques, politiques, stratégiques, militaires, sociologiques ... notamment l'étude du bolchevisme, du soviétisme, des relations entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, entre la jeunesse, la nation et l'armée, entre la presse et l'armée ».

En vue d'associer la vie militaire à la vie du pays, à chaque échelon, dès le bataillon, un officier est chargé des *relations nationales* se résumant en :

« — relations avec les associations civiles qui, de près ou de loin, peuvent la servir : syndicats, associations de la jeunesse, d'étudiants, d'anciens combattants, etc. ;

— recrutement des volontaires et propagande en faveur de l'Armée ;

— relations avec la presse, le cinéma, la radio ;

— liaison avec les institutions parlementaires. »

Deux moyens s'offrent au parlement (*Bundestag*) pour exercer un contrôle sur l'armée : un *Comité de défense* et un délégué, le *Wehrbeauftragte* chargé de protéger les droits fondamentaux du soldat. A cet effet, il a « le droit d'inspecter tout organisme ou installation militaire, sans avis préalable et n'importe quand ».

De son côté, la troupe élit des hommes de confiance, des *Vertrauensmänner*. Chaque compagnie en choisit un pour les soldats et un pour les sous-officiers. Les officiers en ont un par bataillon. Ce sont des porte-parole de leurs camarades, soucieux de relier et non de séparer. N'en subsistent pas moins « les vieux principes qui, d'une part, font un devoir au supérieur de s'intéresser à ses subordonnés, de prêter une oreille attentive à leurs besoins, de satisfaire leurs aspirations, et qui, d'autre part, donnent au subordonné le droit d'avoir à tout moment un accès direct auprès de son supérieur afin de lui demander aide et conseil. »

« Une des plus spectaculaires réalisations réside dans l'*organisation des loisirs*. Dès son service quotidien terminé et après trois mois de présence dans l'Armée, le soldat a le droit de quitter l'uniforme et de revêtir la tenue civile... Un régime de permissions automatiques a été créé... Le régime des foyers permet à tout soldat d'y inviter des civils. De petites fêtes y sont organisées, souvent même des soirées dansantes auxquelles la jeunesse féminine est conviée. Une fête annuelle a même été instituée : celle de la « journée de la porte ouverte » au cours de laquelle le public a libre accès dans les casernes et peut se rendre compte de la tenue des chambrées et de la préparation des repas... Des ateliers de bricolage, des laboratoires de photographie complètent les installations déjà anciennes : bibliothèques, salles de cinéma, etc. »

Sur plus d'un point, l'étude approfondie du commandant Férat ne nous apporte rien de nouveau. Elle souligne la valeur de maints principes appliqués depuis longtemps dans notre armée. A ce titre, elle mérite d'être lue. Si l'on songe que « les premiers appelés entrés en caserne le 1^{er} avril 1957 avaient 12 ans en 1945, que leur jeunesse a été marquée par les dernières années d'une guerre effroyable et par des impressions de défaite », on comprendra mieux l'effort exigé de la Bundeswehr pour « bâtir quelque chose de véritablement nouveau tout en tenant compte des expériences heureuses et malheureuses du passé ».

Colonel LDY.
